

L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE *L'AUTRE FAÇON DE FAIRE L'ÉCONOMIE*

« La pauvreté, c'est quelque chose qui vous empêche d'exercer votre talent, de mettre en œuvre vos propres capacités et d'user de votre créativité ».
Muhammed Yunus, économiste et fondateur de la Grameen Bank.

Abdelaziz BELAIDI

Maître de conférences à l'ESC Alger et membre du laboratoire.

Résumé : L'économie solidaire est une conception particulière de l'économie née il y a une trentaine d'années environ. Elle connaît depuis une dizaine d'années une évolution significative.

Sa philosophie tient comme principe que l'activité économique est compatible avec le respect de l'environnement naturel et de la dignité humaine. Ses pratiques se développent aussi bien dans les pays développés que dans les pays du Sud. Elles concernent celles délaissées par le marché pour manque de rentabilité, et par l'État.

A la différence de l'économie marchande portée par des entreprises, l'économie solidaire est portée par un autre type d'organisations (associations, coopératives dans les pays du Sud, ...).

Sa finalité est de lutter contre la pauvreté, l'exclusion, et de permettre de ressouder le lien social en aidant les personnes en difficultés à s'en sortir. Certaines associations sont orientées vers la solidarité internationale, en inventant une autre façon d'aide au développement, le commerce équitable.

L'économie solidaire est financée en Europe pour une partie significative par des subventions publiques ou par des aides de la Commission européenne. Néanmoins, d'autres mécanismes de financement se développent pour échapper à cette dépendance, comme le micro-crédit, les fonds éthiques et solidaires, etc.

Mots clés : Economie solidaire, commerce équitable, fonds éthiques, micro-crédit, troc-temps.

Introduction

Dans le contexte d'une économie marchande mondialisée, et la persistance de la pauvreté et de l'exclusion ; devant la fragilisation des institutions traditionnelles de solidarité, l'État, la famille, les syndicats,

dans leur rôle social ; une autre façon de faire l'économie est réinventée par ces pauvres, ces exclus, et ces démunis, souvent avec l'aide d'associations et d'organismes de solidarité.

Quelle est donc cette « économie solidaire »? Quelles sont les différentes pratiques qui relèvent de cette économie ? Peut-elle être l'alternative à l'économie de marché ? C'est pour cette série de questions que nous allons apporter des réponses.

1 – Définitions

Selon le *dictionnaire de l'autre économie*¹, l'économie solidaire est une composante spécifique de l'économie aux côtés des sphères publique et marchande. Elle peut être définie comme l'ensemble des activités économiques soumis à la volonté d'un agir démocratique où les rapports sociaux de solidarité priment sur l'intérêt individuel ou le profit matériel.

Le dictionnaire résume les différentes pratiques relevant de l'économie solidaire : commerce équitable, finance solidaire, services de proximité, gestion des services urbains par les habitants, systèmes d'échanges, réseaux d'échanges de savoirs, autoproduction, agriculture durable, magasins biologiques, cuisines collectives, restaurants interculturels de femmes, création d'activités par les chômeurs et autres formes d'entrepreneuriat collectif. L'économie solidaire recouvre donc une pluralité d'approches et d'activités économiques. Il s'agit d'une nouvelle approche de l'économie centrée à la fois sur les besoins réels des individus et sur des formes nouvelles de solidarité.

Pour Guérin (2003), l'économie solidaire au sens le plus large regroupe l'ensemble des initiatives économiques privées (c'est-à-dire autonomes de l'État) et misant sur l'intérêt collectif et la solidarité plutôt que sur la recherche du profit. L'économie solidaire dit-elle, a vu le jour il y a une trentaine d'années, ne fait que renouer avec le mouvement de l'économie sociale, initié au cours du XIX^e siècle en Amérique du Nord et en Europe.

¹ Laville Jean Louis & Cattani Antonio David (Sous la direction de), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Desclée de Brouver, 2005

Isabelle Guérin² nous dresse encore une sorte de nomenclature ouverte (non exhaustive) de ces pratiques: la création ou le maintien d'emplois (entreprises d'insertion, associations intermédiaires), la production et la commercialisation collective (groupements de producteurs, de commerçants, d'artisans, commerce équitable), l'habitat collectif (associations et coopératives d'autoconstruction), l'épargne et le crédit solidaires (coopératives financières, microfinance ou finance solidaire), l'échange non monétaire (systèmes d'échange local, réseaux d'échange réciproques de savoirs), les services collectifs de santé (mutuelles ou coopératives de santé), la protection collective de l'environnement (entreprises sociales de récupération et de recyclage), la sécurité alimentaire (cuisines collectives, jardins communautaires), le soutien à la création d'activités individuelles ou collectives (services d'accompagnement à l'entrepreneuriat, coopératives d'activité), la création de nouveaux services ou l'adaptation de services existants (services de la vie quotidienne, notamment garde d'enfants ou de personnes âgées, service d'amélioration de cadre de vie, culturels et de loisirs), etc.

Selon J-L. Laville (1999), l'économie solidaire regroupe l'ensemble des activités contribuant à la démocratisation de l'économie à partir d'engagements citoyens. Pour Pesqueux & Biefnot (2002), elle représente les services offerts dans le cadre de la prise en charge par les associations des besoins sociaux de minorités défavorisées : les services de proximité (crèches parentales, régies de quartier, ...); les services à la personne (personnes âgées, handicapés, ...); la protection et la valorisation de l'environnement.

Ces pratiques solidaires se veulent une réponse aux insatisfactions sociales et culturelles qui menacent la cohésion sociale. D'après Isabelle Guérin (2003) du Centre Walras, CNRS – Université Lumière Lyon 2, les initiatives de l'économie solidaire dans les services, tentent de répondre à des besoins de proximité non satisfaits. Ces nouveaux besoins disait-elle, sont le résultat des mutations démographiques et sociologiques : l'augmentation de l'activité professionnelle des femmes, le vieillissement de la population, l'évolution de la cellule familiale, la montée du chômage et de l'exclusion, la transformation du milieu rurale,

² Guérin Isabelle, *Femmes et économie solidaire*, Paris, La Découverte, 2003

la dégradation de certaines zones urbaines, la prise de conscience des menaces sur l'environnement et l'importance du cadre de vie, etc. Pour Laville (1999), l'économie solidaire est une réponse à l'étranglement financier du développement, à la dérégulation de l'économie et à la libéralisation des mouvements de capitaux, qui provoquent partout le chômage de masse, les faillites en chaîne, la marginalisation croissante des chômeurs de longue durée et de ceux qui savent qu'ils n'ont pas la possibilité de retrouver un emploi à cause de leur âge, de leur manque de qualification ou d'expérience professionnelle, de leur appartenance ethnique, de leur sexe, etc.

L'économie solidaire peut avoir une autre appellation d'une région du monde à une autre. Son équivalent en Amérique du Sud est "l'économie populaire", née dans les zones préurbaines pour faire face à des problèmes de subsistances, elle recouvre des micro-entreprises familiales, des coopératives d'achats et de distribution, des cantines populaires et potagers communautaires, des groupes d'autoconstruction et comités de sans logis, des mutuelles de santé, des colonies de vacances, des jardins d'enfants, etc (Fraisie, 2001). Il en va de même des coopératives sociales italiennes à la forme associative en France en passant par des entreprises communautaires aux États-Unis ou au Québec.

Selon Lipietz cité par J.L. Laville (2005), l'économie sociale est rentrée en crise dans la période d'après guerre après avoir été instrumentalisée par l'État-providence. Avec la fin du fordisme et la crise de l'État providence, l'économie sociale n'arrive plus à trouver de remèdes à des fléaux de plus en plus nombreux : montée du chômage, de l'exclusion et de la précarité, dégradation de l'environnement écologique, menace sur la santé publique et sur la cohésion sociale, désengagement de l'État, etc. Alors, la société civile, en s'organisant sous le même type d'organisations juridiques, tente d'apporter une réponse à cette crise en réfléchissant à des solutions alternatives, d'où la première appellation d'*économie alternative*, ancêtre de l'économie solidaire.

2 – Quelques pratiques de l'économie solidaire

2.1 - Le commerce équitable

Le commerce équitable est apparu à la fin des années 1960 aux Pays-Bas sous l'appellation de « commerce alternatif », puis s'est progressivement étendu aux autres pays européens, à l'Amérique du nord et aux autres pays du monde. Il est né d'une conscience de solidarité internationale, s'inscrivant parfaitement dans l'esprit des principes de la déclaration universelle des droits de l'homme qui stipule : « *Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable lui assurant, ainsi qu'à sa famille, une existence conforme à la dignité humaine.* »

Le « commerce alternatif », devenu depuis 1988 « commerce équitable » est un partenariat entre producteurs et acheteurs qui cherchent à éliminer les désavantages dont souffrent les producteurs défavorisés, à augmenter leur accès aux marchés mondiaux et à promouvoir un processus de développement durable³. C'est aussi une façon de dénoncer les injustices du commerce international à travers la sensibilisation du consommateur et l'exercice continu d'une pression sur les décideurs politiques et économiques afin de les amener à en changer les règles. Le commerce équitable est donc, un partenariat commercial⁴ basé sur le dialogue, la transparence et le respect, qui vise à plus d'équité dans le commerce international. Il contribue au développement durable en proposant de meilleures conditions commerciales aux producteurs marginalisés, spécialement dans le Sud, en sécurisant leurs droits.

³ News (Network european worldshops) est un réseau qui regroupe 15 associations nationales dans 13 pays, soit environ 2 500 associations locales animées par près de 50.000 personnes (bénévoles essentiellement). Le réseau NEWS qui organise chaque année une journée européenne des Magasins du Monde, a pour mission principale, d'harmoniser les critères du commerce équitable, et de coordonner des actions européennes de sensibilisation des consommateurs et des décideurs politiques et économiques. Aux Etats unis, chaque année des dizaines d'entreprises rejoignent la campagne Shopping for a Better World.

⁴ Définition donnée en 2001 par Fine, regroupement des quatre fédérations internationales du commerce équitable – Flo (Fairtrade Labelling Organizations International), Ifat (International Federation for Alternative Trade), News (Network of European World Shops), Efta (European Fair Trade Association).

La gamme du commerce équitable est estimée aujourd'hui à environ 3 000 produits, entre autres : bijoux, articles ménagers, jouets, objets d'art, vêtements, thé, cacao, sucre, vin, épices, riz, céréales, café, etc. Environ la moitié seulement des prix des produits équitables est supérieure à ceux du marché, l'autre étant inférieure grâce à l'élimination d'intermédiaires.

Cette méthode est aussi une solution de lutte contre les fluctuations des cours mondiaux de matières premières, et les déséquilibres du commerce mondial dominé par des multinationales souvent peu soucieuses des intérêts des producteurs ou des travailleurs.

A toute une série de contraintes qui entravent le développement des pays du Sud, s'ajoutent les barrières douanières qui leur sont imposées par les pays industrialisés. Alors que ces tarifs s'échelonnent entre pays industrialisés entre 4,3 % (Japon) à 8,3 % (Canada), ils dépassent souvent les 100 % sur les principales denrées de base telles que la viande, le sucre, le lait et les produits laitiers. Les fruits et légumes y compris les bananes sont frappés d'un droit de 180 % au-delà de la limite du contingent en Union européenne, et les arachides décortiquées sont imposées à 550 % au Japon et 132 % aux Etats-Unis (*Le Monde* du 7 décembre 2000). Ce protectionnisme prive les pays du Sud de rentrées en devises et pénalise leur développement.

La subvention de l'agriculture par l'Europe et les États-Unis constitue une pratique déloyale au libre échange tant réclamé par ces États, et pénalise sévèrement le développement de l'agriculture des pays du Sud. Selon l'OCDE, les subventions aux agriculteurs atteignent 21 000 dollars US par an par agriculteur aux États-Unis, et 16 000 dollars US dans l'Union européenne. La réaction des pays en développement à cette pratique a fait échouer le sommet de l'OMC à Cancun (Mexique) en septembre 2003. Callisto Madavo, vice-président de la banque mondiale, en est très critique⁵ : « *Il s'agit de subventions de l'ordre de 1 milliard de dollars par jour dans les pays de l'OCDE (l'Europe, le Japon, les USA). Les subventions allouées aux paysans européens par tête de bétail est de l'ordre de 2,5 \$/jour et de 7 \$/jour au Japon.*

⁵ *Aux frontières de l'humanitaire : l'aide alimentaire*, Thema-Arte, juillet 2003. Ecrit et réalisé par Jihan El Tahri

Comparer cela au 75 % de la population de l'Afrique subsaharienne qui vit avec moins de 2 \$/jour. Dans les pays occidentaux, il faut reconsidérer la question des subventions parce qu'elles ont un effet pervers. Lorsque l'on subventionne les fermiers occidentaux, on ferme les marchés aux produits des pays du Sud. ».

Le commerce équitable garantit aux producteurs du Sud outre l'accès aux marchés du Nord, un prix juste pour leur travail et leur permet de disposer de plus de ressources pour pouvoir les investir dans l'amélioration de leur bien-être (santé, éducation, logement, etc). Il permet aussi au consommateur du Nord de faire des choix socialement responsables. Pour celui ci, acheter un produit équitable, est aussi un geste de solidarité mondiale, de découverte de nouveaux produits et des savoirs-faire respectueux de l'environnement, des hommes et des cultures. C'est aussi une manière de se mettre en relation même indirecte avec le producteur là où il se trouve, si lointain soit-il. En Angleterre, 86 % des consommateurs interrogés ont déclaré connaître les produits portants le label du commerce équitable, et 68 % ont affirmé qu'ils étaient prêts à les acheter, contre 64 % en Suède et 66 % en Hollande et Belgique. 75 % des allemands ont déjà acheté les produits équitables. Aux Pays-Bas, 9 supermarchés sur 10 proposent les produits labellisés Max Havelaar (Solagral, 2002).

Les principes du commerce équitable consistent à acheter directement aux producteurs, dans le cadre d'un partenariat à long terme, en payant un prix juste souvent supérieur au prix du marché, et en assurant un préfinancement de l'ordre de 40 à 60% afin de leur éviter de solliciter des prêteurs. Si transformation il y a, elle doit s'effectuer dans le Sud. Les organismes du commerce équitable du Nord s'engagent aussi à informer les producteurs des tendances du marché, des déréglementations, et à assurer une assistance technique et des formations. Ceci en contre partie de l'engagement des producteurs sur la qualité des produits, sur le respect des normes de travail, de l'environnement, et au développement local.

Selon la fondation Max Havelaar qui commercialise le café équitable, un quintal de café équitable vaut 126 dollars contre 70 dollars auparavant (le prix du marché étant à 110 dollars sur lesquels 40 dollars sont prélevés par les intermédiaires). Elle rajoute qu'une récolte annuelle

de 50 quintaux permet au producteur de toucher un revenu de 6 300 dollars par an s'il vendait toute sa production dans le circuit équitable, contre 3 500 dollars dans le circuit classique. Le café représente encore près de la moitié du chiffre d'affaires réalisé en 1999 au niveau européen par les filières équitables, avec environ 122 millions d'euros sur un chiffre d'affaires d'environ 252 millions d'euros. Mais nous pouvons aussi trouver du miel, du sucre, des produits à base de cacao, du thé, du riz, des bananes, ananas, mangues, agrumes, jus d'orange, etc. Environ 15 % du marché suisse de la banane est contrôlé par les filières équitables. Le café Malongo provient des petits producteurs du Mexique, de Guatemala, et de Haïti. J-P Blanc, DG de Cafés Malongo⁶, estime que le café est produit de plus en plus industriellement, ce qui lui fait perdre ses qualités et ses arômes. Le café Malongo reverse 0,30 euros sur chaque kilo vendu aux victimes du cyclone Mitch au Honduras. Contrairement, disait-il, à la grande distribution qui vend des produits de masse, normés, les produits équitables font appel au génie et à la créativité des producteurs et des artisans. Donc tel ou tel produit ne se trouve pas n'importe où. Des exemples très intéressants relatifs à la préservation de l'environnement. Patagonia, une entreprise d'origine américaine spécialisée dans la production du textile à travers le coton biologique ou le recyclage du plastique. Hervé Chabert, directeur Marketing et commercial de Patagonia Europe : « *On donne 1 % du chiffre d'affaires aux associations locales de lutte pour la protection de l'environnement, soit environ 2,5 millions de dollars dans le monde entier.* »⁷.

Dans la région des Yungas, en Bolivie (région qui produit 90% de la production nationale du café), 250 caféiculteurs du bourg de Chulumani exportent leur production vers les circuits équitables grâce à une organisation, la Corporacion agropecuaria campesina (Coraca) créée en 1994⁸. Le lien est fait avec un importateur belge Oxfam qui s'est engagée à acheter chaque année la production de la Coraca à un prix équitable : Elle lui accorde une prime de 0,05 dollars par livre, en plus du prix du marché, et un prix minimum garanti (1,26 dollars par livre d'arabica) en

⁶ Les coulisses de l'économie, le commerce équitable, TF1 – mai 2003. Présenté par Jean Marc Sylvestre.

⁷ Ibid.

⁸ Dossier « Commerce équitable », Alternatives économiques, n°188, janvier 2001.

cas d'effondrement des cours mondiaux de café.

2.2 – Les réseaux d'échanges

Une forme moderne de pratique solidaire est née pour la première fois au Canada au début des années quatre vingt (1983). L'idée était de rationaliser le troc local afin de tirer parti des nombreux savoirs-faire sous employés dans une région désertée par les principales entreprises. Elle a vite gagné l'Europe et les États-Unis. Même si les appellations diffèrent, LETS (Local Exchange and Trading System), SEL (System ou Réseau des Echanges Locaux) ou RERS (Réseaux d'Echange Réciproque du Savoir), la philosophie reste la même.

Le principe fondamental consiste à donner la possibilité à des personnes exclues socialement et économiquement d'accéder à certains biens et services sans conditions financières. Chacun offrira ses services à d'autres en fonction de ce dont il est capable de faire, en contre partie de recevoir des autres personnes des travaux ou services dont il a besoin. Toute offre suppose une demande et toute demande est accompagnée d'une offre, sans médiation d'argent. Il ne s'agit pas de bénévolat. C'est une sphère non marchande de biens et de services. Cette pratique permet la création de nouvelles relations, la promotion individuelle à l'intérieur du groupe, l'amélioration de la qualité de vie, et les économies de dépenses. Serge Latouche disait des SEL : *« Ce sont des associations dont les membres échangent, hors marché, à l'aide d'une « monnaie » créée par eux et valable au sein du groupe, des biens et services de toute nature. Les produits échangés vont des travaux de réparation de logement ou de voiture à des gardes d'enfants, en passant par les cours de langue, les massages, les denrées de jardinage, les prêts d'outils, et bien sûr toute la gamme des produits de seconde main, etc. »*

Les LETS prolifèrent en Angleterre à partir de 1994 (8 à 10 par mois) dans des zones de chômage intense selon une logique de réseaux et gagnent les États Unis, la Nouvelle Zélande, l'Australie, et d'autres pays. En Irlande, ils sont apparus suite à une conférence tenue à Wespport en 1993 et financée à partir de fonds européens relatifs aux alternatives économiques, et en 6 mois, 25 systèmes sont nés. Les LETS ont considérablement changé le rapport des gens à l'argent ou point où en Angleterre, il est possible de payer ses impôts locaux en nature⁹. En

⁹ Laacher Smaïn, *Les SEL, Une utopie anticapitaliste en pratique*, Paris : La Dispute, 2003.

Italie, le nombre des organisations d'échange de temps, les BDT (LETS italiens), s'est multiplié de façon exponentielle : 5 en 1995, 40 en 1996, 100 en 1997, 250 en 1998. Le premier SEL français a vu le jour en 1994. Les réseaux d'échange de savoir sont, contrairement aux LETS, nés dans les années 1970 sur l'initiative d'une institutrice française, Chair Héber-Suffrin. La France compte actuellement près de 350 RERS (Réseau d'Echange Réciproque de Savoir).

Les SELs ne pourront pas être des structures réservées aux seules élites, ou aux seules professions intermédiaires ou moins qualifiées. Les uns ont besoin des autres et réciproquement. Ce n'est pas non plus un endroit pour réaffirmer son rang social mais plutôt pour exprimer son utilité sociale. Alors, un système de comptabilité-temps est tenu indépendamment de la condition sociale, du degré d'instruction ou de l'âge. Chaque participant dispose d'un compte débit/crédit des opérations effectuées avec les autres membres du groupe. L'unité de valeur est le temps (l'heure) et l'échange est fondé sur le principe de parité (équivalence). Appelée différemment, troc-temps en France, time-dollar aux Etats-Unis, Epargne-temps au Japon, la philosophie des LETS est la culture de la solidarité, un moyen d'intégration et de se faire connaître. Chacun sait quelque chose et chacun peut transmettre son savoir.

Il y a absence d'une hiérarchie, de compétition entre les membres, donc de conflits d'intérêts et bien sûr de pouvoir et d'autorité. Chaque membre est avant tout soumis à une obligation morale de respecter ses engagements et la charte éthique des SEL. Chaque SEL est doté d'une structure administrative censée gérer les différentes offres et les différentes demandes. Elle tient une comptabilité en durée de travail à faire ou déjà effectuée par les différents membres.

3 – Le financement solidaire

L'accès au financement pour la création de petites entreprises ou pour le lancement de petits projets a toujours été un grand obstacle. **Les banques et les sociétés de capital risque ne peuvent s'intéresser à des tous petits projets qui rapportent peu d'intérêts financiers, et qui coûtent cher en terme de suivi et de gestion du risque.** La demande non solvable des services de proximité à titre d'exemple (manque de rentabilité), fait que les entreprises commerciales ne s'y intéressent pas.

3.1 - Le Micro-crédit

Le micro-crédit est une forme d'aide à l'investissement octroyée aux exclus et aux plus démunis par une catégorie d'associations, d'institutions ou, même de banques, dont la finalité est l'aide au développement. Les organismes prêteurs offrent aussi des possibilités d'accompagnement des projets financés. Ces mesures d'accompagnement visent à limiter l'asymétrie d'information ainsi que l'incertitude liée à l'environnement et à l'activité, en aidant l'emprunteur à mieux évaluer la rentabilité de son activité.

Ce concept est né en 1976 au Bangladesh, initié par Muhammad Yunus, professeur d'économie à l'université de Chittagong. Très affecté par la situation dramatique que vit son peuple, fauché par une grande famine dans les années 1974-1975, il décide de venir en aide aux paysans très pauvres, essentiellement des femmes, d'un village de Jorba, en leur prêtant de sa poche quelques dollars pour pouvoir financer leurs activités. Il juge que le problème de la pauvreté est un problème *structurel* et non lié aux personnes. Il décide de prendre attache avec les banques dans la perspective d'aider ces personnes en difficultés. La réponse de celles-ci fut négative pour cause de « *manque de garanties* ». Il décide alors de se porter garant des emprunts effectués. Il s'est rendu compte que non seulement les prêts commençaient à se faire rembourser presque dans les délais, mais, et c'est le plus important, ces dollars ont servi à améliorer le sort de beaucoup de familles.

Porté par ce succès, Muhammad Yunus fonde en 1983, une banque spécialisée dans les micro-crédits aux démunis en milieu rural : la Grameen Bank. Sa clientèle est composée essentiellement de femmes (94 %), avec des prêts moyens de 160 dollars, et un taux de remboursement de 97%. Selon son fondateur¹⁰, elle touche 36 000 villages, avec un effectif de 20 000 personnes réparties entre plus de 1 079 filiales. En 10 ans, elle sort 1/3 de ses emprunteurs de la misère. En 1995, les prêts cumulés atteignaient 1 milliard de dollars puis passent au double deux années plus tard. Cette banque intervient dans cinquante huit pays avec des programmes adaptés aux spécificités de chacun d'eux. En 1986, il refuse l'aide des consultants de la Banque mondiale qu'il juge

¹⁰ Yunus M. *Vers un monde sans pauvreté*, Paris, Lattès, 1997.

arrogants, et aimants dicter la marche à suivre. Dans son livre « Vers un monde sans pauvreté » (1997), il déclare que : « *Chaque mission de consultants coûte au donateur plusieurs centaines de milliers de dollars en billets d'avion, indemnités journalières et honoraires. Ils donnent les ordres sans en assumer les conséquences. [...] Ces consultants ont presque toujours un effet paralysant sur les idées et les initiatives des pays bénéficiaires* ».

Le fondateur de cette « banque des pauvres », qui a le privilège d'être un universitaire, professeur d'économie, donne une analyse pertinente sur la motivation qui l'a amené à cette innovation :

« La pauvreté, c'est quelque chose qui vous empêche d'exercer votre talent, de mettre en œuvre vos propres capacités et d'user de votre créativité. Vous êtes comme un morceau de bois mort. Vous ne savez pas que vous avez du savoir faire et de l'habileté. La pauvreté tue toute la créativité que vous avez en vous. C'est un déni de tous les droits de l'homme. Mais la pauvreté, c'est la négation de tous les droits de l'homme. Le droit à la protection, le droit au logement, le droit au travail, tous ces droits sont bafoués »¹¹.

L'économie mondiale est dominée par des financiers soucieux d'un retour sur investissement le plus rapide possible et d'une rentabilité démesurée. De ce fait, les pauvres y sont exclus. Ils ne prêtent alors qu'aux riches. Or, ceux-ci ne sont pas toujours de bons payeurs. Rahman Sobhan, professeur d'économie au Bangladesh, intervient dans le reportage cité ci-dessus :

«Le vrai succès du micro-crédit au Bangladesh et partout dans le monde est d'avoir trouver que les pauvres sont dignes de confiance. Ils sont capables d'emprunter de l'argent et de le rembourser, et ils ont un sens aigu de leur responsabilité. Dans les grosses banques, le taux des emprunts non remboursés est de l'ordre de 40 à 45 %, alors que ce taux dans les différents organismes de micro-crédit est en dessous de 10 %. Le crédit est une entreprise commerciale risquée, et les institutions de

¹¹ Muhammad Yunus dans un reportage sur le micro-crédit au Bangladesh, au Mali et en Bolivie, dans l'émission Contre-Courant, intitulé « *Le micro-crédit: l'argent de la confiance* », diffusé par France 2 le vendredi 15.11.2002 à 23 h00. Une coproduction France 2 & Bartala films. Un film de Jean-Marc Surein.

micro-crédit ont démontré que les pauvres sont des clients les plus fiables ».

Avoir du savoir-faire, des facultés intellectuelles ou physiques, ne suffisent pas à améliorer son sort. Partout dans le monde, on retrouve des diplômés en chômage gagnés par la misère et la précarité. Il faudra accompagner ces compétences avec un apport financier pour pouvoir concrétiser ses objectifs. Muhammad Yunus relate bien cet aspect :

« Si vous êtes pauvre, vous n'avez plus de projets. Vos facultés mentales se mettent en sommeil. Vous n'avez plus le déclic. Dès l'instant où vous avez de l'argent, dès l'instant où vous recommencez à travailler, l'esprit aussi se remet à travailler. Et c'est la raison pour laquelle je pense que les gens doivent avoir tous droit au service bancaire ».

Cette initiative a ouvert la voie à la multiplication du micro-crédit et de ce type d'institutions et de banques à travers le monde, et au sein même des pays développés. Aujourd'hui, la Banque mondiale reconnaît le micro-crédit comme un instrument efficace de la lutte contre la pauvreté. De son côté, dans le cadre d'une stratégie de lutte contre la pauvreté dans le monde, l'ONU a proclamé "2005 année internationale de microcrédit" dont la réussite passe par l'adaptation des services financiers aux besoins des populations pauvres.

3.2 - Fonds éthiques et solidaires

Les fonds éthiques et solidaires désignent tout produit financier investit dans des entreprises qui respectent des valeurs sociales et environnementales. Autrement dit, *un produit financier éthique* est un investissement fait dans des entreprises qui s'engagent à respecter des valeurs bien précises telles que, une bonne politique sociale vis-à-vis de ses salariés ; respect des droits de l'homme ; de l'environnement ; et respect des engagements pris envers ses clients et ses fournisseurs ; etc. Les entreprises de l'industrie d'armement, de tabac, des pays non démocratiques, qui ne respectent pas des critères sociaux ou qui font travailler des enfants, en sont exclues. *Le produit financier solidaire* est un produit où l'épargnant renonce à une partie du rendement de son placement (intérêt ou dividende) au profit du financement d'un projet social. La plupart de ses produits solidaires demandent une contribution

du client. *Un produit financier éthique et solidaire* est un produit qui réunit les deux aspects à la fois.

Toute personne morale ou physique peut placer son épargne à court, moyen ou long terme dans des produits financiers éthiques ou solidaires. La garantie du caractère éthique d'un placement est assurée soit par l'organisme émetteur lui-même, soit par une organisation indépendante spécialisée dans l'évaluation des valeurs éthiques.

Les premiers fonds éthiques sont apparus aux Etats-Unis dès 1920 à l'initiative des communautés religieuses hostiles aux investissements dans la production de produits péchés. Les investisseurs sont de plus en plus engagés dans la politique sociale et environnementale des entreprises. Une volonté de concilier les performances financières tout en préservant la dignité humaine des travailleurs et la protection de l'environnement. Cette prise de conscience tend à devenir une référence pour les entreprises, les investisseurs et les consommateurs. A titre d'exemple, aux États-Unis, plus de 2000 milliards de dollars sont gérés de façon éthique (1 dollar sur 8 est placé dans un fond éthique), soit 13 % des actifs gérés professionnellement. Le poids de l'investissement éthique dans ce pays est considérable pour au moins deux raisons :

□ L'action des congrégations religieuses nord américaines qui gèrent des fonds depuis presque un siècle.

□ Certains dirigeants de fonds de pension, soucieux de garantir le versement régulier de retraites, se retournent vers des entreprises socialement responsables censées assurer des revenus performants et stables dans la durée.

Les fonds éthiques n'ont pas vocation à abandonner la recherche d'une rentabilité financière. Ils associent cet objectif financier à des principes sociaux.

3.3 - Les banques éthiques

Les banques éthiques sont des établissements bancaires fondés sur des valeurs éthiques communes avec leurs clients. Ces établissements démontrent qu'il est possible de concilier rentabilité financière raisonnable et rentabilité sociale. Les fonds privés déposés auprès d'elles

quelles que soient leurs sommes, peuvent servir des causes justes sans renoncer pour autant aux garanties habituelles d'un service bancaire classique de rendement, disponibilité d'argent et intérêts. Ces banques proposent par ailleurs des comptes courants un peu moins bien rémunérés qu'ailleurs, mais elles engagent en contrepartie, une partie de leurs bénéfices dans des projets de coopération ou d'aide au développement.

Une banque éthique la **Banca Etica Universale** a été agréée en janvier 1999 en Italie. Son slogan « le meilleur intérêt est l'intérêt général ». Elle a vu le jour grâce à environ 6,8 millions d'euros collectés par 10.000 personnes physiques et 2 000 personnes morales y compris 5 régions, 20 provinces, et 120 communes. Les épargnants indiquent quels types de projets ils veulent financer et à quel taux sachant que celle-ci leur offre un taux de rémunération inférieur de 1% à celui du marché. Elle a pu récolter par la suite environ 134 millions d'euros dont elle a affecté environ 93 millions d'euros à 3000 projets. La Banca Etica Universale a aujourd'hui des succursales à Brescia, Milan, Rome, Florence, et Modène. La rémunération des comptes d'épargne est égale au taux d'inflation italien qui oscille entre 2 et 2,5%. Pour les comptes courants, les intérêts sont de 1%, ce qui est inférieur au marché du fait que les frais de gestion y sont beaucoup moins élevés.

La **Triodos Bank**, fondée aux Pays-Bas en 1980 et disposant de filiales en Belgique et au Royaume Uni, offre à ses clients la possibilité d'orienter leurs investissements vers des secteurs particuliers, de l'agriculture organique au Nord à l'énergie solaire dans le Sud, mais aussi l'environnement, l'économie sociale, la culture, etc. Cette banque gère aussi un fonds d'investissement, placé en bourse suivant des critères appelés « négatifs », c'est-à-dire excluant les entreprises intervenant dans l'énergie nucléaire, l'armement ou le tabac. Avec la multiplication des banques éthiques en Europe, une fédération est née en 2001, la FEBEA (Fédération Européenne des Banques Ethiques et Alternatives), réunissant des institutions financières dont le point commun est le financement de l'économie sociale et solidaire. Les membres de la FEBEA créent en décembre 2002 la SEFEA (Société Européenne Finance Ethique et Alternative) dans le but d'apporter à ses membres assistance technique, évaluation du risque, formation, et à terme créer une Banque Européenne Alternative (BEA).

En France, la banque Dexia montre la voie et se veut une banque du *développement durable*. La banque s'est dotée d'une charte de « *principes de gestion sociale* », et d'un réseau de 120 déontologues en charge de veiller à la diffusion des valeurs éthiques. Elle innove, en encourageant et finançant des investissements réducteurs d'émission de gaz à effet de serre, et les énergies alternatives (éoliens) (La Tribune du 22/02/2005).

4 - L'impact économique et social

4.1 - L'Economie solidaire et l'emploi

D'après une étude réalisée par le comité de pilotage des programmes de comparaison internationale du secteur sans but lucratif initié par l'université John Hopkins¹², l'emploi dans le secteur sans but lucratif représente en 1995 dans neuf pays de l'Union européenne¹³, 5 627 000 équivalent temps-plein (ETP) soit 6,9 % de l'emploi total. Par extrapolation vers d'autres pays de l'Union, l'enquête avance le chiffre d'environ 7,5 à 8 millions de salariés ETP. Ce chiffre est tout de même inférieur à celui des États-Unis qui avoisine les 9 millions, soit 7,8 % de l'emploi total. La France, avec 960 000 salariés (soit 4,9 % de l'emploi total) se situe à un niveau relativement bas par rapport à la moyenne des pays de l'Union, notamment les Pays-Bas, la Belgique, et l'Irlande où ce taux dépasse les 10 %. S'agissant du travail bénévole, difficilement quantifiable, il représente environ quatre millions ETP pour les neuf pays européens étudiés, dont un million ETP en France. Les États-Unis en compte cinq millions ETP.

Plus de 30 % de la population européenne est membre d'une organisation ou d'une entreprise relevant de l'économie solidaire. Les associations représentent de 70 à 90 % des emplois de l'ensemble des entreprises associatives dans dix pays de l'Union européenne alors que les coopératives en gèrent de 45 % à 55 % dans cinq autres (Italie, Espagne, Portugal, Finlande et Suède). Aujourd'hui, près de 1,3 millions de personnes travaillent en France dans le secteur associatif, l'équivalent

¹² Edith Archambault, *L'économie sociale et solidaire : un projet à l'échelle européenne* ; Revue *Mouvements*, n° 19, Janvier-Février 2002, Paris, La Découverte 2002.

¹³ France, Italie, Espagne, Allemagne, Belgique, Irlande, Autriche, Pays-Bas, Finlande.

de 800 000 emplois à temps plein. Trois fois plus que dans l'industrie automobiles et environ autant dans l'agriculture.

4.2 - L'Economie solidaire et la monnaie

La monnaie est l'unité de mesure universelle de la richesse d'une nation, d'une entreprise, ou d'une personne. Le travail rémunéré est le seul valorisant car il donne un statut social. Le travail domestique et le bénévolat ne sont pas pris en compte dans le calcul du PIB en dépit de la richesse créée.

La dépendance au marché du travail rend vulnérable les chômeurs ou ceux qui gagnent moins. L'argent fait rêver et domine tous les discours. Pourtant, dans l'économie solidaire, le rapport des gens à l'argent est différent. Certainement, sa rareté fait qu'il faudra lui en trouver un substitut. Le bénévolat est un travail productif non rémunéré. Son unité de mesure reste sa durée, qui ne sera pas convertie en monnaie. Les LETs inventent l'unité temps (souvent l'heure) comme unité de mesure des travaux échangés entre les personnes qui y souscrivent. Cette unité de mesure remplit certaines fonctions de la monnaie officielle¹⁴ : unité de compte, permettant de comparer les différents produits et services ; elle est un moyen de paiement permettant des échanges différés ; mais elle n'a pas de valeur de réserve.

Même si dans différents pays, des systèmes de substitution à la monnaie officielle se pratiquent toujours, l'économie solidaire n'en fait pas un objectif. La monnaie officielle reste répandue dans la plupart des opérations : paiement des salariés, transactions marchandes, réceptions des subventions et des dons, l'octroi de micro-crédits, le financement solidaire, etc.

4.3 - L'Economie solidaire et la production de biens et services

L'économie solidaire est aussi une économie productrice de biens et de services. Les coopératives de production, la production familiale, l'aide à domicile, le micro-crédit, et autres, sont autant d'activités créatrices de richesses, même si celles-ci ne sont pas comptabilisées dans le PIB.

Les micro-entreprises créées par des financements solidaires, ou par le micro-crédit, mettent sur le marché concurrentiel les produits et services qu'elles offrent. A partir du moment où la micro-entreprise commence à être rentable et rentre en concurrence avec les entreprises du secteur marchand, elle

¹⁴ Laville J-L. & Cattani A-D.; *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris: Desclée de Brouwer, 2005.

quitte la sphère de l'économie solidaire, particulièrement quand elle aura remboursé le crédit.

Dans le commerce équitable, les produits commercialisés dans les pays du Nord sont fabriqués par des coopératives dans les pays du Sud. Ces producteurs, apportent la preuve que les pauvres peuvent s'entendre, conjuguer leurs efforts, et travailler ensemble dans l'objectif d'améliorer leurs situations sociales. Ils sont capables de fournir des produits de qualité à la mesure des exigences du consommateur du Nord.

Conclusion

L'économie solidaire est porteuse de solutions à un certain nombre de crises, et contribue à la cohésion sociale. Malheureusement, la portée de ces solutions reste limitée.

L'économie solidaire, de par sa dépendance financière, est incapable d'apporter une solution significative à la crise de l'emploi, en dehors du bénévolat. La création d'emplois y est limitée. Une activité rémunérée demeure toujours un facteur d'intégration sociale. Des solutions à la précarité, à la pauvreté et à l'exclusion sont aussi limitées.

L'économie solidaire n'attire pas les compétences qualifiées ou hautement qualifiées. Probablement, les activités qu'elle offre n'exigent pas des qualifications élevées. Celles-ci vont plutôt vers le secteur économique marchand pour aspirer à un rang social plus élevé. Néanmoins, certaines de ces compétences contribuent à l'économie solidaire par des actions de volontariat en dehors de leur activité principale, ou après le départ à la retraite. D'ailleurs, un nombre de plus en plus significatif de cadres dans les ONG sont d'anciens cadres ou dirigeants d'entreprises.

L'économie solidaire dépend financièrement en grande partie des subventions publiques, de dons d'entreprises ou de particuliers. Cette dépendance financière constitue un handicap majeur car elle est tributaire du bon vouloir des donateurs et de la bonne santé de l'économie marchande.

En dépit de ces limites, les solutions apportées demeurent essentielles et indispensables dans un contexte où les champs investis par l'économie solidaire sont désertés par l'État et par le marché.

Bibliographie :

- Alternatives économiques, dossier "Commerce équitable", n°188, janvier 2001.
- ARCHAMBAULT Edith, *L'économie sociale et solidaire : un projet à l'échelle européenne* ; Revue *Mouvements*, n° 19, Janvier-Février 2002, Paris, La Découverte, 2002.
- CHEVALLIER J., *La solidarité : un sentiment républicain*, Paris : P.U.F. 1992.
- CLAUDE Jean François, *Le management par les valeurs*, Paris : Liaisons, 2001.
- COLLECTIF MB², *Pour une économie alternative et solidaire*, Paris : L'Harmattan, 2001.
- DEMOUSTIER Daniele, *L'économie sociale et solidaire*, Paris : Syros, 2001.
- DEVELTERE Patrick, *Economie sociale et développement : les coopératives, mutuelles et associations dans les pays en voie de développement*, De Boeck université, 1998.
- DEVEZE J.G., *Le réveil des compagnes africaines*, Paris : Karthala, 1996.
- DIOP Daouda., *Projets Productifs au Sénégal*, Paris : Karthala, 1989.
- DROUIN M., *Le financement du développement*, Armand Colin, 1998.
- DUBRIGEON Olivier, *Mettre en pratique le développement durable, Quels processus pour l'entreprise responsable*, Paris : Village Mondial, 2002.
- ECHAUDEMAISON C.- D (sous la direction de), *Dictionnaire d'Economie et de Sciences Sociales*, Paris, Nathan, 2000.
- EDEL Patricia, *Les métiers de la solidarité*, Paris : PUF, 1997.
- FIXARI Daniel, *Les imperfections des marchés*, Paris : Les Presses de l'Ecole des Mines, 1999.
- GELINIER Octave et PATEYRON Emmanuel, *Liberté, Equité, Solidarité, La nouvelle économie du 21^e siècle*, Paris : Economica, 2000.
- GUERIN Isabelle, *Femmes et économie solidaire*, Paris, La Découverte, 2003.

Revue des Reformes Economiques et Intégration en Economie Mondiale, ESC n°9/2010

- GUIGUE Bruno, *L'Économie solidaire : Alternatif ou palliatif?* Paris : L'Harmattan, 2001.
- JEANTET Thierry (rapporteur), *L'économie sociale face au XXI^e siècle*, rapport demandé par le *Secrétariat d'État à l'Économie Solidaire* du gouvernement L. Jospin, Paris, La Documentation française, 2001.
- LAACHER Smaïn, *Les SEL, Une utopie anticapitaliste en pratique*, Paris : La Dispute, 2003.
- LAVILLE J. L. & CATTANI Antonio David, *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris : Desclée de Brouwer, 2005.
- SERVET Jean-Michel, *Une économie sans argent : Les Systèmes d'Echange Local*, Paris : Seuil, 1999.
- SERVET Jean-Michel, *Une économie sans argent : Les Systèmes d'Echange Local*, Paris : Seuil, 1999.
- YUNUS M. *Vers un monde sans pauvreté*, Paris, Lattès, 1997.
- ZIEGLER J., *Les nouveaux maîtres du monde, et ceux qui les résistent*, Paris, Fayard, 2002.